

► Information générale

Cours	
Titre	Pharmacovigilance (3 crédits)
Sigle	PHL6092
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Médecine, pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les mercredis, de 8h30 à 11h30
Charge de travail hebdomadaire	Cliquez ici pour entrer du texte.

Enseignant	
Nom et titre	Jean-Philippe Lafrance
Coordonnées	Jean-philippe.lafrance@umontreal.ca
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparaît à la droite de la dernière ligne.
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Description du cours

Description simple Étude des effets indésirables des médicaments utilisés, après commercialisation, à des fins thérapeutiques. Méthodes. Réglementation. Organisation.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Cliquez ici pour entrer du texte.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Introduction aux concepts de pharmacovigilance avec une emphase clinique.

Objectifs d'apprentissage

Voir contenu des cours

► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
10 janvier Semaine 1	▪ Introduction à la pharmacovigilance	Jean-Philippe Lafrance
17 janvier Semaine 2	▪ Pharmacovigilance – Législation	Jean-Philippe Lafrance
24 janvier Semaine 3	▪ Systèmes néphrologique et hépatiques (Description des effets toxiques des médicaments selon le système physiologique atteint, incluant mécanismes et délai d'apparition)	Jean-Philippe Lafrance
31 janvier Semaine 4	▪ Pharmacovigilance pour les produits sans ordonnance (Nutraceutique, produits naturels, médicament en vente libre : aspects législatifs, effets secondaires et toxicité)	Maxime Doré
7 février Semaine 5	▪ Pharmacovigilance et contexte d'utilisation des médicaments (Développement et impact des lignes directrices cliniques. Indications et utilisation hors indication primaire, modalité et	Frédéric Lavoie (1h30) Jacques Le Lorier (1h30)
14 février Semaine 6	▪ Pharmacovigilance et populations à haut risque - Gériatrie	Philippe Desmarais
21 février Semaine 7	EXAMEN INTRA (35%)	
28 février	Pharmacovigilance et populations à haut risque – Pédiatrie	Niina Kleiber
6 mars Semaine 8	Relâche	
13 mars Semaine 9	▪ Hématovigilance	Léa Bernard
20 mars Semaine 10	Pharmacovigilance et système cardiovasculaire	Jean-Philippe Lafrance
27 mars Semaine 11	▪ Pharmacovigilance et psychiatrie (Dépression, manie, psychose, toxicomanie, suicide)	Violaine Masson
3 avril Semaine 12	▪ Présentations des étudiants*	Jean-Philippe Lafrance
10 avril Semaine 13	▪ Présentations des étudiants*	Jean-Philippe Lafrance
17 avril Semaine 14	▪ Présentations des étudiants*	Jean-Philippe Lafrance
24 avril Semaine 15	EXAMEN FINAL (35%)	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examens écrits	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Voir calendrier	70%
Présentations étudiantes et travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Voir calendrier	30%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Si absence à l'examen INTRA, l'examen ne sera pas repris et l'examen final comptera pour 70% de la note.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Les présentations orales des étudiants sont obligatoires et doivent être en français.
Seuil de réussite exigé	Pour réussir le cours, l'étudiant doit obtenir la note de passage aux examens ET à la présentation. Des points sont attribués pour la présence aux présentations des autres étudiants.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Mardi 23 janvier 2024

Date limite d'abandon Vendredi 15 mars 2024

Fin du trimestre Mardi 30 avril 2024

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents Notes de cours fournies avant ou après le cours

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Cliquez ici pour entrer du texte.

Équipement (matériel) Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents Cliquez ici pour entrer du texte.

Sites Internet Cliquez ici pour entrer du texte.

Guides Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>